

FORMATION CONTINUE POST-CERTIFICAT MAMMOGRAPHIE DE DEPISTAGE

OBJECTIFS DE LA FORMATION CONTINUE

L'objectif de cette formation (théorique et pratique) est de permettre aux TRMs qui réalisent des mammographies dans le cadre des programmes cantonaux de dépistage d'actualiser leurs connaissances. Ce cours permet de répondre aux exigences telles que stipulées dans les Norme de Qualité pour le dépistage du cancer du sein en Suisse (2014, Ligue suisse contre le cancer) mis en application par l'ensemble des programmes de dépistage cantonaux.

ORGANISATION GENERALE

Cours théoriques

Jeudi 19 novembre 2026

08h15 – 12h00

Cours destiné à l'ensemble des participants.

Les cours théoriques peuvent être suivis en visioconférence, **exclusivement par les participants inscrits aux ateliers pratiques du samedi 21 novembre 2026.**

Ateliers pratiques

Les ateliers pratiques sont organisés selon les créneaux suivants :

- Jeudi 19 novembre 2026 : après-midi, de 13h15 à 17h00, **ou**
- Samedi 21 novembre 2026 : matin, de 08h30 à 12h15, **ou**
- Samedi 21 novembre 2026 : après-midi, de 13h15 à 17h00

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront donc enregistrées dans l'ordre d'arrivée :

- les 18 premières inscriptions seront pour l'après-midi d'ateliers pratiques du 19.11.
- puis les 18 suivantes pour le samedi 21.11 matin
- les 18 dernières seront agendées pour l'après-midi du samedi 21.11

Sans possibilité de choix pour la date, merci pour votre compréhension.

LIEU DE LA FORMATION

Cours théoriques – jeudi matin

Campus Santé

Côtes de la Bourdonnette

CH-1022 Chavannes-près-Renens

Ateliers pratiques

Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

Salles de mammographie

Pour les ateliers pratiques, nous vous attendrons devant le service de radiologie pour vous conduire dans les salles de mammographies.

PROGRAMME COMPLET

Horaire	Contenu	Intervenant
08h15-08h30	Accueil des participant-e-s	Responsable formation T. Fontaine
08h30-09h30	Place des nouvelles approches en imagerie mammaire : - Rôle de la densité mammaire : limites et implications techniques - Influence des antécédents familiaux et de l'âge - Dépistage organisé vs opportuniste : comparaisons Suisse/Europe - Perspectives futures : Tomosynthèse, IRM, échographie, CESM, intelligence artificielle en arrière-plan du dépistage	Médecin radiologue sénologue Dr Rami Hajri, CHUV
9h30-9h45	Pause	
09h45-11h00	Cancer du sein : les nouvelles clés du diagnostic et des traitements	Dr Khalil Zaman, répondant médical du centre du sein, oncologue CHUV
11h00-12h00	Adapter la mammographie aux patientes avec handicaps physiques ou psychiques : - Présentation d'un travail de mémoire récent - Défis pratiques (mobilité réduite, anxiété, troubles cognitifs) - Outils de communication et adaptations techniques	Stéphanie Frei, TRM spécialisée en sénologie CHUV
12h00-13h15	Pause de midi	
13h15-13h30	Présentation des Ateliers & briefing (explication des scénarios patientes simulées, rotation des groupes)	Responsable formation T. Fontaine
13h30-14h30	Ateliers – 1^{er} tour : - Atelier 1 : Patientes simulées - Atelier 2 : Positionnement avec fantôme - Atelier 3 : Etude de cas (images)	T. Fontaine, S. Frei, V. Iglesias
14h30-15h30	Ateliers – 2 ^{ème} tour	T.F, S.F, H.B-L
15h30-15h45	Pause	
15h45-16h45	Ateliers – 3 ^{ème} tour	T.F, S.F, H.B-L
16h45-17h00	Clôture et discussion finale	Responsable formation T. Fontaine

INSCRIPTION ET CONDITIONS

Conditions d'admission

La personne doit être au bénéfice d'un diplôme de technicien(ne) en radiologie médicale et du certificat de mammographie de dépistage. **Cette formation continue post-certificat est obligatoire et doit être reconduite tous les 3 ans.**

Finance d'inscription

La finance d'inscription est de **290.- CHF (pour les membres ASTRM)** et **430.- CHF (pour les non-membres)** elle couvre l'enseignement et la documentation distribuée. L'entretien (repas, hôtel) et les déplacements ne sont pas compris dans ces prestations¹.

La finance d'inscription doit être versée avant le 1^{er} novembre 2026.

Assurance

Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur. Pour les autres personnes, elles doivent être couvertes par une assurance personnelle.

Délai d'inscription

Le délai d'inscription est fixé au **26 octobre 2026** (sous réserve de places disponibles).

Accréditation

Points-log en cours

Confirmation

Une confirmation sera envoyée à tous les participants au plus tard deux semaines avant le début de la formation.

Inscriptions via le lien

<http://astrm.cogito-sport.ch/WebRegistration/LessonSelection>

¹ Les tarifs des formations ont dû être adaptés en raison de l'augmentation des coûts de prestation de nos partenaires. Aucun bénéfice supplémentaire n'est provisionné pour la section romande.